

Laboratoire Départemental d'Analyses
Administration

Décision N° 18-0294

Fixant les tarifs du Laboratoire
Départemental d'Analyses pour de
nouvelles prestations.

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LOZÈRE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des Régions;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3211-1 et L 3211-2, L 3221-10-1 et l'article R 33321;

VU la loi n°2009-526 du 12 mai 2009 portant simplification et clarification du droit et allègement des procédures;

VU la délibération de la Commission Permanente en date du 13 décembre 1993 fixant le mode de réévaluation de la lettre clef «v»;

VU la délibération du Conseil Départemental n° CD_15_1001 en date du 2 avril 2015 constatant l'élection de Madame Sophie PANTEL en qualité de Présidente du Conseil départemental;

VU la délibération n° CD 15_1004 du 2 avril 2015 portant délégation du Conseil départemental à la Présidente du Conseil départemental;

Considérant

La nécessité de fixer des tarifs pour de nouvelles prestations assurées par le Laboratoire Départemental d'Analyses,

DECIDE

ARTICLE 1 :

Les tarifs de nouvelles prestations proposées par le Laboratoire Départemental d'Analyses sont déclinés dans le tableau figurant en page suivante.

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} février 2018.

Secteur	Type de prestation.	Tarif HT pour 2018
Hydrologie	Prélèvements pour bilan d'autosurveillance, Département de la Lozère	727,28 €

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3:

Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département et dont copie sera adressée au payeur départemental.

Mende, le **29 JAN. 2018**

La Présidente du Conseil départemental
Sophie PANTEL

